



assurance 2roues facturées pendant 5ans alors que je ne l'ai plus

Par **maikelArostegui**, le **30/11/2010** à **21:40**

bonjour, ma situation est la suivante. J'ai reçu cette semaine l'échéance de mon assurance pour l'année 2011 pour l'assurance habitation. A vrai dire c'est ma mère qui l'a reçu mais ne sait pas parler français (elle est espagnole), donc j'ai pris sa feuille d'échéance et voila que je me rend compte qu'elle continue à payer l'assurance moto alors que j'ai bien déclaré à l'assurance qu'on me l'a volé en 2005.

J'ai donc appelé mon assurance, ils ont bien vu que j'avais déclaré le vol et ils sont d'accord pour me rembourser uniquement l'assurance de la dernière année (donc 2010).

Ma question est la suivante: est ce que je peux demander à être remboursé de la totalité ou je dois me contenter de recevoir l'argent de la dernière année (et donc perdre 4ans d'assurance)